

CONGO BELGE
SERVICE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS

TÉLÉGRAMME

Mod. 2/T.

Arrivé à



Voie d'acheminement :

Indications de service taxées : *etat*

Adresse

*cinq adresses -
economie eaq stan
castville et wa*

EXPLICATIONS
des abréviations admises pour les
services et opérations

RP	Réponse payée
D	Télégramme urgent
LC	Télégramme différé
DLT	Lettre télégramme
CR	Accusé de réception
TC	Collationnement

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique. (Décret du 8 juillet 1895).

Déposé à

leo

le 26 à 10 h. 00 m.

No 332 323/31

76725/ae deux contrôles devises marchés le priere réservier commission
= Leopoldville primo toutes licences montées
reils horloges de toutes provenances
secundo éolem liqueurs = économique

